
Vous avez travaillé en France et aux États-Unis ? Vous avez un projet d'expatriation aux États-Unis ? Venez faire le point sur votre retraite.

Paris, le 4 avril 2019

L'Assurance retraite Île-de-France organise, avec la Social Security Administration et le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco, des journées d'information retraite franco-américaines les mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 juin 2019.

Vous avez travaillé en France et aux États-Unis ?

Des conseillers français et américains répondront à vos questions et, si votre situation le permet, évalueront le montant de votre retraite. Et si vous avez également été salarié agricole, artisan et/ou commerçant en France, des documents relatifs à ces activités pourront vous être remis.

Vous avez un projet d'expatriation aux États-Unis ?

Nos conseillers pourront vous informer sur :

- l'incidence sur votre retraite d'une activité professionnelle aux États-Unis selon le statut retenu (détaché, expatrié ou salarié local) ;
- les dispositifs permettant de préserver vos droits retraite en France (assurance volontaire, rachat) ;
- les modalités de calcul de votre retraite avec la prise en compte d'une activité professionnelle aux États-Unis.

Les modalités d'inscription

Pour participer, il vous suffit de prendre rendez-vous en ligne en vous rendant à l'adresse suivante : <https://www.smartagenda.fr/pro/cnav-jirfa/rendez-vous>

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles jusqu'au 31 mai 2019. Comme tous les services proposés par l'Assurance retraite Île-de-France, celui-ci est gratuit.

Informations pratiques

Journées d'information retraite franco-américaines

Mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 juin 2019

Cnav – Assurance retraite Île-de-France

110 avenue de Flandre – Paris 19^e

Métro : ligne 7, station Crimée / Bus : n° 60 ou n° 54, arrêt Flandre

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

En Île-de-France, la Cnav tient le rôle de caisse de retraite régionale : c'est l'Assurance retraite Île-de-France. Elle gère la retraite du régime général en assurant la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites et des prestations d'action sociale. Elle mène également une politique de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement de l'attestation de paiement...).

www.lassuranceretraite-idf.fr

Contact presse

Julie Portalis

julie.portalis@cnav.fr, tél. : 01 55 45 87 68

 @Cnav_actu